

**ECOLE INTERCOMMUNALE
KNOERINGUE / MUESPACH-LE-HAUT**

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Ecole du 15 novembre 2016

Présents : M. Ueberschlag, Maire de Knoeringue
Mme Schluraff conseillère municipale Knoeringue
Mme Richert conseillère municipale Muespach-le-Haut
Mmes Geng, Hemmerlin, Louis, Niglis, Rueher, Schermesser,
Wirtz, parents élus
Mmes Dreyer, Kieffer, M. Laborie, enseignants

Excusés:
Madame l' Inspectrice de l' Education Nationale - Altkirch
Monsieur Bohrer, Maire de Muespach-le-Haut
Madame Schlaeflin, parent
Mesdames Bischoff, Genelot, enseignantes

1°) Mot d'accueil.

La bienvenue est souhaitée aux membres du Conseil d' Ecole.

2°) Les attributions du Conseil d' Ecole.

Il est rappelé que le Conseil traite des questions relatives à l'école considérée dans sa globalité. Pour tout problème particulier, les parents doivent prendre un rendez-vous avec l'enseignant concerné.

3°) Le règlement intérieur.

Par rapport au règlement type départemental, il est ajouté:

- De ne pas faire venir les enfants trop tôt à l'école; ceci afin d'éviter les regroupements.
- L'interdiction du chewing-gum.
- L'interdiction des baladeurs et des jeux électroniques: les récréations sont faites pour que les enfants puissent jouer ensemble et se reposer. L'usage du téléphone mobile est interdit.

En ce qui concerne les risques majeurs (PPMS : pollution, risque sismique,

terrorisme) nécessitant le confinement ou l'évacuation de l'école, il est rappelé aux parents d'élèves qu'ils ne doivent pas téléphoner ni se déplacer pour venir chercher leurs enfants et ce dans le but de laisser le réseau libre pour les secours; de ne pas gêner les secours pendant leur intervention; enfin, de ne pas ajouter de la panique à une situation déjà difficile à gérer.

4°) Le Projet d'Ecole

Il est centré sur les écrits et les énoncés mathématiques, afin de faciliter leur compréhension.

5°) L' Aide Pédagogique Complémentaire

Il s'agit de prendre en charge les élèves en difficultés ou qui rencontrent ponctuellement une difficulté. La liste des élèves qui en bénéficient est régulièrement établie par le Conseil des Maîtres. Cette Aide a une durée de 30 minutes. Elle a lieu le mardi et le jeudi à la fin des cours de l'après-midi et après un temps de récréation de 10 minutes. A Knoeringue, Madame Dreyer travaille le traitement de texte en petits groupes.

7°) La piscine

Les séances de natation à la piscine de Village Neuf sont hebdomadaires et auront lieu à partir du 20 septembre jusqu'au 13 décembre puis au troisième trimestre. Il a été décidé de la prise en charge d'un groupe par un maître-nageur.

Le financement est entièrement pris en charge par les communes et la communauté de communes qui sont remerciées.

Nous remercions également Mmes Kayser, Schermesser, Schluraff, Birgel et Bourdier pour leur participation bénévole à cette activité.

8°) L' enseignement de l'Allemand.

Chaque semaine, Madame Marguet intervient 1 heure dans la classe de M. Laborie . Le lundi, Mme Kieffer fait également 1 heure.
A Knoeringue, Mme Dreyer assure cet enseignement.

9°) Protocole de la gestion des absences des enseignants :

Madame Dreyer étant seule à l'école de Knoeringue, un protocole a été

mis en place afin de prendre ses élèves en charge, d'informer les familles et l'Inspection au cas où elle serait absente.

Ce protocole est également valable si Mme Dreyer était victime d'un accident sur les lieux de son travail.

En cas d'absence de Madame Dreyer et s'il m'était impossible de me rendre à Knoeringue dans l'immédiat, Madame Kayser se rendrait sur place à l'école pour éviter que les enfants soient seuls.

10°) La charte informatique

Il s'agit pour les enfants de faire bon usage de l'ordinateur mais également d'utiliser Internet et les messageries en évitant leurs pièges.

11) Classe de découvertes

Les CM1 de la classe de Madame Dreyer (qui ne participera pas à ce déplacement) et les CM2 de la classe de M. Laborie partiront au centre PEP La Roche à Stosswihr du dimanche 14 mai au vendredi 19 mai 2017.

Les activités ne sont pas encore définies mais nous travaillerons sur le thème de l'environnement. Il y aura également une activité physique : le roller.

Il y aura 43 élèves (17 CM1 et 26 CM2)

2 enseignants : Mme Genelot qui remplacera Mme Dreyer (il y a échange de service) et M. Laborie.

Les parents accompagnateurs sont : Mmes Koenig, Schermesser, Schmitt et M. Wofner.

Le budget :

pension complète : 43 élèves x 57,50 Euros x 5,5 jours = 13598,75 Euros.

Roller 800

TOTAL : 14398,75

Les subventions :

département : 10x5x43= 2150

Mairies : 13x5x43= 2795

TOTAL : 4945

Familles : 160x43=6880

ECOLE : 14398,75 - (2150 + 2795 + 6880) = 2573,75

Transport (Métrocars) 678

TOTAL ECOLE : 3251,75

Le Conseil d'Ecole approuve la somme de 160 Euros demandées aux familles pour cette classe de découvertes.

12°) Travaux :

Le macadam de la cour de l'école de Knoeringue a été refait. Le Conseil remercie Monsieur le Maire pour cet investissement.

13°) Fin du Conseil d'Ecole :

Le prochain conseil d'école est fixé à 20h à l'école de Knoeringue le 14 mars 2017.

L'ordre du jour étant épuisé, le Conseil est invité à partager le verre de l'amitié.

Le Président

B. Laborie